



Faire progresser la réconciliation dans les universités canadiennes

Sondage d'Universités Canada de 2025 sur la réconciliation et l'éducation des personnes autochtones

Universités Canada et ses établissements membres reconnaissent leur part de responsabilité pour faire progresser la vérité et la réconciliation. Partout au pays, les universités travaillent à éliminer les obstacles qui freinent l'accès aux études universitaires et la réussite des étudiantes et étudiants métis, inuits et des Premières Nations.

Le présent rapport, fondé sur le sondage mené en 2025 par Universités Canada sur l'éducation des personnes autochtones et la réconciliation¹, met en lumière les efforts considérables réalisés sur les campus partout au Canada, une décennie après la publication des [94 appels à l'action](#) par la Commission de vérité et réconciliation.

¹ Universités Canada mène tous les trois ans auprès de ses établissements membres un sondage sur l'éducation des personnes autochtones et la réconciliation. L'édition 2025 du sondage a recueilli les réponses de 78 de ses 97 établissements membres. La prochaine édition du sondage est prévue pour 2028.

Résultats du sondage de 2025

Les résultats du sondage révèlent que, dix ans après la publication des appels à l'action, des progrès structurels notables ont été réalisés dans les universités canadiennes :

1. Les services de soutien destinés aux étudiantes et étudiants autochtones sont bien implantés.

La plupart des universités offrent de l'aide financière aux apprenantes et apprenants autochtones et des services adaptés à leur culture.

2. Les programmes et occasions d'apprentissage évoluent.

La plupart des universités offrent des cours de langues autochtones ainsi que des programmes axés sur les questions autochtones qui répondent aux appels à l'action.

3. La recherche et la relation avec les communautés autochtones se transforment.

Les établissements affirment intégrer les savoirs autochtones à leurs pratiques de recherche et collaborer plus étroitement avec les communautés.

4. La représentation et la rétention des personnes autochtones dans des postes de direction s'améliorent.

Les établissements améliorent sensiblement la représentation et la rétention des membres autochtones au sein du corps professoral, du personnel et de l'administration universitaires.

5. Les universités officialisent leur engagement.

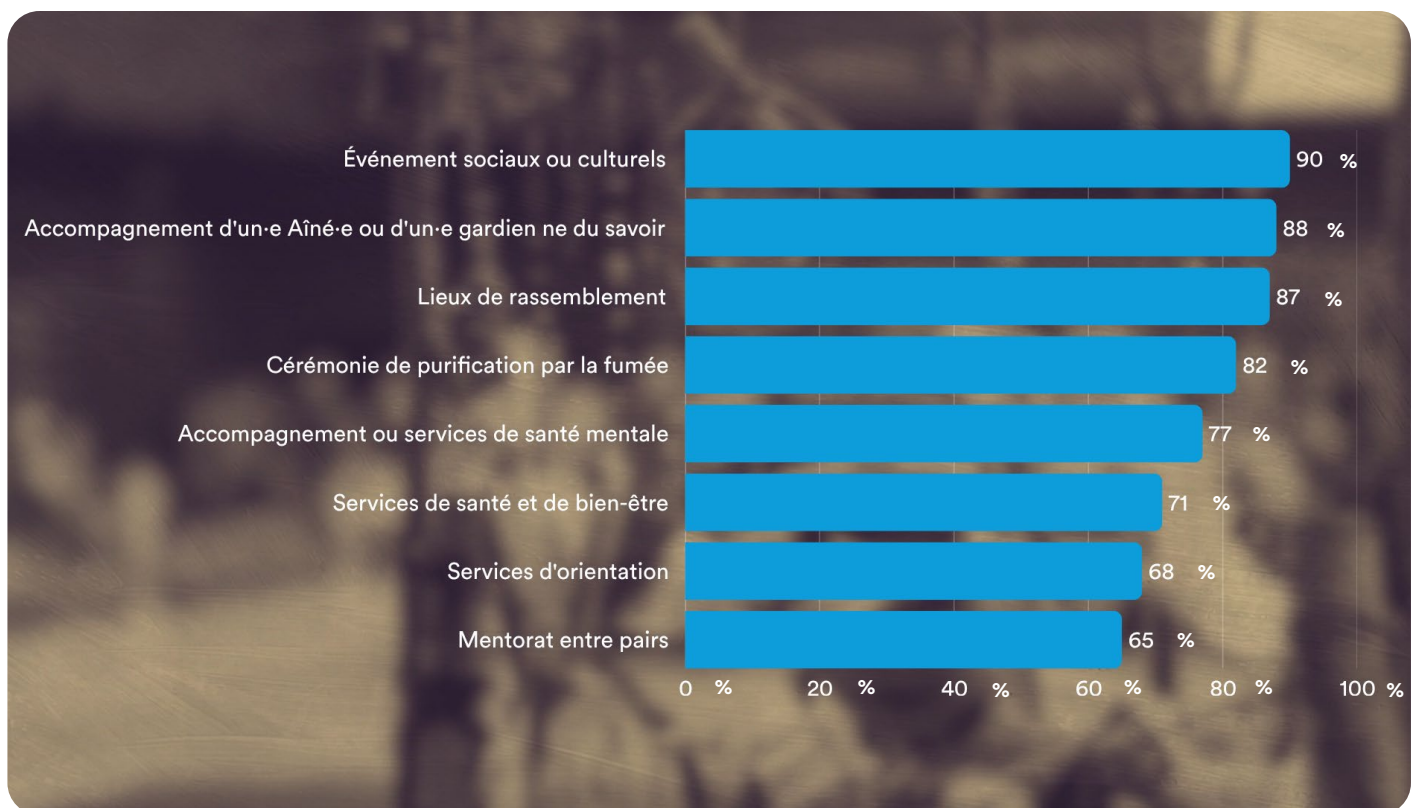
La plupart des universités ont élaboré des plans stratégiques et des plans d'action relatifs à la réconciliation, ou sont en train de le faire.



Soutien destiné aux étudiantes et étudiants autochtones

Les universités offrent un large éventail de mesures de soutien destinées expressément aux étudiantes et étudiants métis, inuits et des Premières Nations, notamment de l'aide financière, des services et des activités.

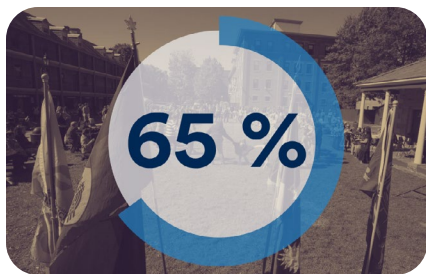
- La plupart des établissements offrent des bourses de soutien (87 %), des bourses d'études (86 %), des fonds d'urgence (67 %) et des prix ou récompenses (61 %) réservés aux apprenantes et apprenants autochtones.
- Une multitude d'activités et de services conçus pour les étudiantes et étudiants autochtones sont offerts sur les campus. En voici certains exemples :



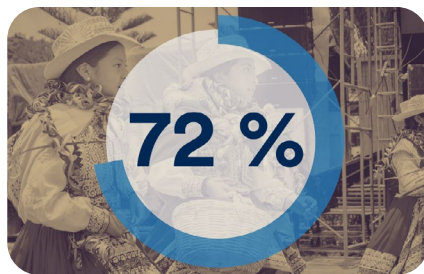
Ces mesures de soutien sont essentielles pour les apprenantes et apprenants autochtones dans les universités de partout au pays, puisqu'elles contribuent à améliorer leur accès aux études, leur rétention et leur réussite.

Enseignement et apprentissage

Les universités modifient et adaptent leurs programmes pour mieux soutenir les apprenantes et apprenants métis, inuits et des Premières Nations.



65 % des établissements offrent des cours, des programmes ou des diplômes de langues autochtones. En effet, plus de 450 cours en plus de 40 langues autochtones sont proposés sur les campus. Ceux en kanien'keha, en anishinaabemowin et en nêhiyawêwin figurent parmi les plus populaires.



72 % des établissements proposent des programmes axés sur les études autochtones ou conçus pour les étudiantes et étudiants autochtones.



73 % des établissements offrent des possibilités d'apprentissage par l'expérience et axé sur le territoire aux étudiantes et étudiants autochtones, dont plusieurs en partenariat avec des communautés autochtones.

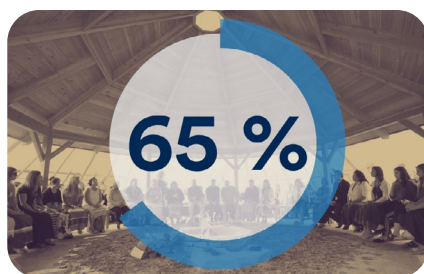
L'autochtonisation des universités repose sur l'intégration des méthodes d'enseignement et des pédagogies et savoirs autochtones dans les salles de classe.

Recherche et engagement communautaire

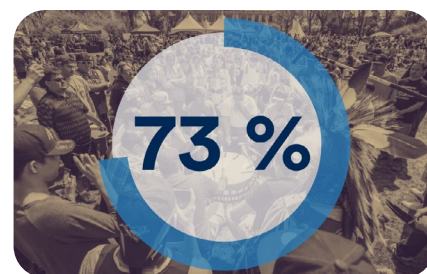
Les universités prennent d'importantes mesures pour que les travaux de recherche menés auprès des peuples métis, inuits et des Premières Nations soient éthiques, dirigés par la communauté et centrés sur les réalités autochtones.



La plupart des établissements (88 %) **prennent des mesures pour intégrer les savoirs, les méthodes et les protocoles autochtones aux pratiques et aux projets de recherche.** Par exemple, ils proposent des cours sur l'éthique de la recherche autochtone ou intègrent des perspectives autochtones dans les processus d'approbation liés à l'éthique.



65 % des établissements ont élaboré, ou sont en voie de le faire, un plan d'engagement communautaire pour faire en sorte que les travaux de recherche menés auprès de personnes autochtones soient conformes à l'éthique.



73 % des établissements ont établi un partenariat avec les communautés autochtones sur les territoires desquelles leurs campus sont situés, et 69 % des établissements ont conclu une entente officielle avec une communauté ou une organisation autochtone.

Les universités ont noué de nombreux partenariats de recherche et partenariats communautaires avec des peuples autochtones de partout au pays; ces relations respectueuses et collaboratives sont mutuellement avantageuses.



Représentation des personnes autochtones dans les postes de direction

Les universités s'emploient à augmenter la représentation autochtone au sein du corps professoral et administratif (84 %) et de la haute direction (90 %), que ce soit par un processus d'embauche inclusif, des cibles de recrutement ou des postes réservés aux candidatures autochtones. Les établissements s'efforcent aussi d'améliorer la rétention des membres autochtones du corps professoral et administratif (80 %) et de la haute direction (87 %) en offrant des services de soutien global ou adaptés aux besoins culturels, en favorisant le sentiment d'inclusion et de sécurité, et en s'engageant de manière visible envers la réconciliation et l'autochtonisation.

Il est primordial d'appuyer les membres autochtones du corps professoral et administratif et de la haute direction non seulement pour assurer leur pleine participation au milieu universitaire, mais aussi parce que ces personnes servent de modèles aux étudiantes et étudiants métis, inuits et des Premières Nations d'aujourd'hui et de demain.

Réponse aux appels à l'action

Les appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation encouragent les universités à modifier leurs programmes et leurs exigences de cours afin de mieux sensibiliser la population étudiante aux réalités des personnes autochtones au Canada.

Appel à l'action no 1, iii. et iv. :



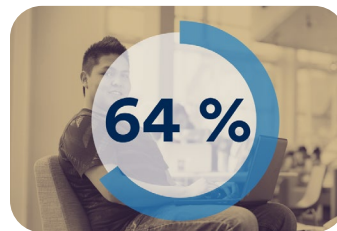
73 % des établissements offrant un programme de travail social l'ont modifié de manière à aborder l'histoire et les répercussions des pensionnats.

Appel à l'action no 24 :



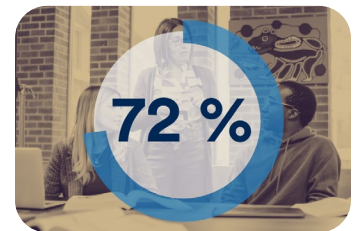
58 % des établissements comptant une école de médecine ou de sciences infirmières exigent que tous leurs étudiants et étudiantes suivent un cours portant sur la santé autochtone.

Appel à l'action no 28 :



64 % des établissements comptant une faculté de droit exigent que tous leurs étudiants et étudiantes suivent un cours portant sur les peuples autochtones et le droit.

Appel à l'action no 62, i. :



72 % des établissements comptant une faculté d'éducation ont modifié leurs programmes pour aborder l'enseignement adapté à l'âge de l'histoire des peuples autochtones et des pensionnats.

Pour assurer la responsabilisation à l'égard des appels à l'action, les établissements membres :

- ont établi ou sont en voie d'établir un plan stratégique pour faire progresser la réconciliation ou l'autochtonisation (78 %);
- ont établi ou sont en voie d'établir un plan d'action visant à répondre aux appels à l'action de la CVR (80 %);
- offrent de la formation et des ressources au personnel de direction et au corps étudiant, professoral et administratif allochtones pour leur permettre de s'acquitter de leur responsabilité en matière de réconciliation (84 %).

Pour répondre aux appels à l'action, les universités canadiennes devront déployer des efforts soutenus pendant les années à venir.

Prochaines étapes

Bien que les établissements aient réalisé des progrès en matière d'éducation des personnes autochtones et de réconciliation au cours des dernières années, et particulièrement au cours des dix dernières années, un travail important reste à accomplir. Les universités à l'échelle du Canada le reconnaissent et demeurent résolues à répondre aux appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation. Comblar les lacunes en matière d'éducation des étudiantes et étudiants métis, inuits et des Premières Nations est un élément essentiel du processus de réconciliation, et les universités sont déterminées à aider ces personnes à atteindre leur plein potentiel par l'éducation supérieure.

À propos d'Universités Canada

Universités Canada est la porte-parole des universités canadiennes au pays et à l'étranger. À titre d'organisation mutuelle, elle offre aux universités une voix unie au profit de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Universités Canada appuie ses établissements membres dans l'exercice de leur mission qui consiste à transformer des vies, à renforcer les collectivités et à trouver des solutions aux problèmes les plus pressants du monde.

Pour obtenir un complément d'information, veuillez écrire à :

Martine Rondeau, agente des politiques et de la recherche,
Universités Canada (mrondeau@univcan.ca)

